

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 18 novembre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12 et 13 novembre 2013

2013 DDEEES 181 Subvention à l'association Matériaupôle Paris Seine Amont, dans le cadre d'une expérimentation sur les boîtes de bouquinistes des quais de Seine.

Mme Lyne COHEN-SOLAL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511 – 1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 30 octobre 2013, par lequel Monsieur le Maire de Paris lui demande l'autorisation d'attribuer une subvention à l'Association Matériaupôle Paris Seine Amont ;

Sur le rapport présenté par Madame Lyne COHEN-SOLAL, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 9 000 euros est attribuée à l'Association Matériaupôle Paris Seine Amont – domiciliée 146 rue Léon Geffroy (bâtiment B) à Vitry-sur-Seine 94400 - à titre de soutien pour la finalisation de l'expérimentation « bouquinistes » (dossier 2013_05810 ; n° Simpa 115801).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée fonction 90, chapitre 65, nature 6574, ligne P004 (VF 55003) du budget de fonctionnement 2013 de la Ville de Paris.